

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-02D Budget Général – Budget primitif 2023

Rapporteur : Daniel FRERY

Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil Communautaire du 23 février 2023 ;

Vu les restes à réaliser et les différents résultats ;

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2023 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

Vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), ***une somme de 956 800 € est à inscrire au chapitre 011.***

Vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme et direction) ainsi qu'aux missions de police intercommunale et droit des sols, de l'école de musique intercommunale, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM, GEMAPI, Centre aquatique et refacturés aux services annexes, ***une somme de 4 178 000 € est à inscrire au chapitre 012.***

Vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, ***une somme de 3 942 343 € est à inscrire au chapitre 014.***

Vu les dotations aux amortissements prévues, ***une somme de 852 000 € est à inscrire au chapitre 042.***

Une somme de 2 143 101 € est à inscrire au chapitre 65 (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement aux associations, indemnités élus, contributions SCOT, Pôle Métropolitain, fonds de concours de fonctionnement aux communes ...).

Vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, ***une somme de 257 000 € est à inscrire au chapitre 66.***

Vu les subventions exceptionnelles à verser aux budgets annexes pour équilibre, ***une somme de 1 336 400 € est à inscrire au chapitre 67.***

A la section de fonctionnement, en recettes :

Une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 013 (remboursement du supplément familial)

Vu l'amortissement des subventions, ***une somme de 155 200 € est à inscrire au chapitre 042.***

Vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement mutualisés

du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 3 105 200 € est à inscrire au chapitre 70.**

Vu les impôts et taxes, **une somme de 7 523 066 € est à inscrire au chapitre 73.**

Vu les dotations versées de l'État estimées pour 2022, **une somme de 2 816 192 € est à inscrire au chapitre 74.**

Une somme de 94 000 € est à inscrire au chapitre 75 (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant).

Une somme de 27 100 € est à inscrire au chapitre 77 (notamment subvention école de musique).

A la section d'investissement, en dépenses :

Vu les restes à réaliser 2022 (1 750 095.53 € intégrés aux prévisions budgétaires).

Une somme de 155 200 € est à inscrire au chapitre 040 (amortissement des subventions).

Vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 697 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

Vu l'opération de suivi animation pour l'OPAH et les renouvellements et achats de logiciels, frais d'étude, **la somme de 179 964 € est à inscrire au chapitre 20.**

Vu notamment l'aide à l'immobilier d'entreprise, vu les subventions d'investissement à destination des médecins et personnes de droit privé dans le cadre de l'OPAH, les fonds de concours d'investissement aux communes membres, **la somme de 1 340 067.19 € est à inscrire au chapitre 204.**

Vu notamment les travaux du camping de Joncherey, de la boutique à l'essai, l'aménagement et les installations de la maison du terroir, le renouvellement de matériel informatique, l'achat d'un véhicule pour le service de la police intercommunale et l'achat de nouveaux instruments pour l'école de musique, **la somme de 602 623.74 € est à inscrire au chapitre 21.**

Vu notamment le projet de réhabilitation du bâtiment en briques et les travaux complémentaires pour le bâtiment des Fonteneilles (cage d'escalier, ascenseur, façade, fenêtres...), **une somme de 2 838 981 € est à inscrire au chapitre 23.**

Vu notamment l'apport en capital à la SEM, **la somme de 837 500 € est à inscrire au chapitre 26.**

Vu l'avance à la concession des Forges et les avances pour l'équilibre des budgets annexes, **la somme de 369 400 € est à inscrire au chapitre 27.**

A la section d'investissement, en recettes :

Vu les restes à réaliser 2022 (1 254 543.75 € intégrés aux prévisions budgétaires).

Vu notamment la vente de terrains sur le Technoparc (BOTEG) et la vente des Pontonniers (étages), **la somme de 610 000 € est à inscrire au chapitre 024.**

Vu la dotation aux amortissements, **une somme de 852 000 € est à inscrire au chapitre 040.**

Une somme de 1 199 477.34 est à inscrire au chapitre 10 (1068 de 791 378.93 et 408 098.41 de FCTVA)

Une somme de 2 324 343.75 € est à inscrire au chapitre 13 (subventions d'investissement).

Une somme de 2 002 500 € est à inscrire au chapitre 16 (emprunt).

Ainsi, le budget 2023:

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	14 913 308.98 €	13 665 644.00 €	1 247 664.98 €
Investissement	7 078 735.63 €	7 078 735.63 €	0 €
Résultat général de l'exercice			1 247 664.98 €

Les grandes lignes du BP 2023

En fonctionnement : 13 665 644.00 € en dépenses et 14 913 308.98 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 011	Charges à caractère général	956 800.00
Chap 012	Charges de personnel	4 178 000.00
Chap 014	Atténuation de produits	3 942 343.00
<i>Dont notamment</i>	Compensations versées aux communes	3 802 343.00
Chap 042	Amortissement	852 000.00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	2 143 101.00
<i>Dont notamment</i>	SDIS	1 248 701.00
	Fonds de concours de solidarité	349 500.00
Chap 67	Charges exceptionnelles	1 336 400.00
Total des dépenses de fonctionnement		13 665 644.00

Les principaux postes de recettes sont :

Chap 002	Résultat reporté (2022)	1 187 950.98
Chap 042	Amortissement de subventions	155 200.00
Chap 70	Produits des services...	3 105 200.00
<i>Dont notamment</i>	Reversement des budgets annexes (part salaires)	2 704 000.00
	Participation communes service PM	123 000.00
	Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé	220 000.00
Chap 73	Impôts et taxes	7 523 066.00
Chap 74	Dotations, subventions, participations	2 816 192.00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	94 000.00
Chap 77	Produits exceptionnels	21 700.00
Total des recettes de fonctionnement		14 913 308.98

En investissement : 7 078 735.93 € en dépenses et en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 040	Amortissement de subventions	155 200.00
Chap 16	Emprunts	697 000.00
Chap 204	Subventions d'équipements	1 340 067.19
Chap 21	Immobilisations corporelles	602 623.74
Chap 23	Immobilisations en cours	2 838 981.00
Chap 26	Participations et créances	837 500.00
Chap 27	Autres immobilisations	369 400.00
Dont Restes à réaliser 2022 dépenses pour info		1 750 095.53

Total des dépenses d'investissement

7 078 735.93


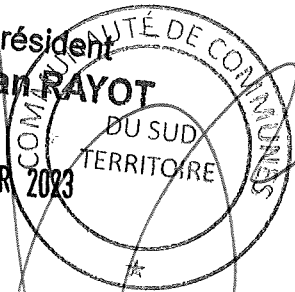
Les principaux postes de recettes sont :

Chap 001	Résultat reporté (2022)	32 414.54
Chap 024	Produits de cession	610 000.00
Chap 13	Subventions	2 324 343.75
Chap 040	Amortissement	852 000.00
Chap 10	Dotations et fonds divers dont 1068	1 199 477.34
Chap 16	Emprunts	2 002 500.00
Dont Restes à réaliser 2022 recettes pour info		1 254 543.75
Total des recettes d'investissement		7 078 735.63

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le budget primitif du budget général pour l'exercice 2023 tel que présenté.**

Annexe : Vue préparatoire.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAYOT</p> 	<p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAYOT</p>  <p>JEUDI 13 AVR 2023</p>
--	--

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2023

Fonctionnement-Dépense	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
011 Charges à caractère général								
6041 Achats d'études (autres que terrains à aménager)	8 000,00	8 000,00	1 865,37	23,32		2 000,00	2 000,00	25,00
60611 Eau et assainissement	8 000,00	8 000,00	4 741,94	59,27		5 000,00	5 000,00	62,50
60612 Énergie - Électricité	35 000,00	35 000,00	50 599,49	134,58		70 000,00	70 000,00	155,56
60613 Chauffage urbain	0,00	0,00	12 775,91	0,00		15 000,00	15 000,00	
60621 Combustibles	10 000,00	10 000,00	442,40	4,42				
60622 Carburants	50 000,00	50 000,00	46 073,17	92,15		50 000,00	50 000,00	100,00
60623 Alimentation	2 000,00	2 000,00	563,42	28,17		500,00	500,00	25,00
60624 Produits de traitement	500,00	500,00	0,00	0,00				
60628 Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	403,74	0,00		500,00	500,00	
60631 Fournitures d'entretien	5 600,00	5 600,00	5 794,12	103,47		7 000,00	7 000,00	125,00
60632 Fournitures de petit équipement	13 200,00	13 200,00	10 664,22	80,79		12 000,00	12 000,00	90,91
60633 Fournitures de voirie	1 600,00	1 600,00	3 121,20	195,08		5 000,00	5 000,00	312,50
60636 Vêtements de travail	6 000,00	6 000,00	5 017,84	83,63		6 000,00	6 000,00	100,00
6064 Fournitures administratives	27 000,00	27 000,00	13 586,87	50,25		20 000,00	20 000,00	74,07
6067 Fournitures scolaires	500,00	500,00	39,40	7,88		500,00	500,00	100,00
611 Contrats de prestations de services	48 500,00	48 500,00	33 120,66	68,29		52 500,00	52 500,00	108,25
6132 Locations immobilières	97 800,00	97 800,00	102 248,64	104,55		102 000,00	102 000,00	104,28
6135 Locations mobilières	53 000,00	53 000,00	59 724,89	112,69		60 000,00	60 000,00	113,21
614 Charges locatives et de copropriété	23 800,00	23 800,00	24 345,50	102,29		30 000,00	30 000,00	126,05
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	3 000,00	3 000,00	2 590,41	86,01		3 500,00	3 500,00	116,67
615228 Entretien et réparations autres bâtiments	2 000,00	2 000,00	494,80	24,74		500,00	500,00	25,00
615231 Entretien et réparations voiries	66 000,00	66 000,00	67 659,77	102,51		70 000,00	70 000,00	106,06
615232 Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	253,00	0,00				

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2023

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Fonctionnement-Dépense								
61551 Matériel roulant	5 500,00	5 500,00	3 452,20	62,77		5 000,00	5 000,00	90,91
61558 Autres biens mobiliers	3 300,00	3 300,00	2 684,61	81,35		3 000,00	3 000,00	90,91
6156 Maintenance	44 800,00	44 800,00	41 754,62	93,20		45 000,00	45 000,00	100,45
6161 Assurance multirisques	40 000,00	40 000,00	33 692,46	84,23		40 000,00	40 000,00	100,00
6162 Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	792,79	0,00		800,00	800,00	
617 Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00		500,00	500,00	50,00
6182 Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	1 621,35	81,07		2 000,00	2 000,00	100,00
6184 Versements à des organismes de formation	36 800,00	36 800,00	13 278,50	36,08		20 000,00	20 000,00	54,35
6188 Autres frais divers	156 700,00	156 700,00	155 394,44	99,17		180 000,00	180 000,00	114,87
6227 Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	8 640,00	0,00		1 000,00	1 000,00	
623 Publicité, publications, relations publiques	300,00	300,00	0,00	0,00		500,00	500,00	25,00
6231 Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	444,00	22,20		5 000,00	5 000,00	333,33
6232 Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 500,00	552,01	36,80		1 000,00	1 000,00	50,00
6233 Foires et expositions	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		33 500,00	33 500,00	123,16
6236 Catalogues et imprimés	27 200,00	27 200,00	27 336,40	100,50				
6237 Publications	25 200,00	25 200,00	10 625,80	42,17		10 000,00	10 000,00	39,68
6238 Divers	1 500,00	1 500,00	188,00	12,60		200,00	200,00	13,33
6251 Voyages et déplacements	7 100,00	7 100,00	5 477,24	77,14		5 000,00	5 000,00	70,42
6257 Réceptions	5 000,00	5 000,00	8 792,26	175,85		8 000,00	8 000,00	160,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_02D:BF

